

## **Programme de gestion des risques**

### Les Sociétés de Distribution Locale (SDL) de l'Ontario

#### **1. ENBRIDGE CONSUMERS GAS (ECG)**

##### **1.1. Objectifs du programme**

ECG POURSUIT DEUX OBJECTIFS FONDAMENTAUX :

- Maintenir une proportion suffisante du portefeuille d'approvisionnements gaziers à prix flottants de manière à ce que les clients puissent profiter de toute faiblesse des prix et assurer ainsi un prix compétitif relativement aux prix du marché.
- Limiter la volatilité du prix du portefeuille des approvisionnements gaziers de manière à éviter toute augmentation inacceptable des coûts du gaz.

Le portefeuille d'approvisionnements gaziers est constitué de contrats de livraison physique de gaz, de gaz entreposé et de contrats de dérivatifs financiers.

##### **1.2. Instruments financiers autorisés**

ECG n'utilise que des dérivatifs financiers négociés de gré à gré (« over the counter »). Ils sont de quatre types :

- Des contrats d'échange (« Swaps »)
- Des options d'achat (« Calls »)
- Des options de vente (« Puts »)
- Des colliers (« Collars »)

##### **1.3. Limites de couverture**

###### 1.3.1. Spéculation vs couverture

- ECG ne peut, en aucun cas, utiliser des produits dérivés pour fins spéculatives.
  - ECG définit la spéculation comme étant la vente ou l'achat de dérivatifs financiers dans le but de générer des profits.

###### 1.3.2. Les limites volumétriques

- Volumes éligibles :

Les limites de couverture sont fonction des volumes physiques, de la période de livraison et des modalités des prix associés à chaque contrat d'approvisionnement. ECG doit également garantir que des capacités de transport ont été contractées

---

pour les quantités de gaz sous-jacentes à ces contrats.

▪ **Volumes couvrables :**

Un volume de gaz est considéré comme *couvrable* si celui-ci est éligible à la couverture, tel que décrit ci-haut et s'il existe des instruments de couverture adaptés au contrat d'approvisionnement.

▪ **Limite :**

Les volumes de gaz couverts ne pourront, en aucune circonstance, dépasser les volumes dits *couvrables* et ce, quel que soit le mois.

1.3.3. Instruments de couverture appropriés

- ECG se réserve le droit d'utiliser des contrats de dérivatifs financiers indexés sur des indices autres que ceux des contrats de livraison physique à protéger. Par exemple, les volumes associés à un contrat d'approvisionnement à AECO pourraient être couverts par des instruments indexés à NYMEX.
- Pour ce faire, ECG procède à une analyse de régression afin de s'assurer qu'il existe une corrélation suffisamment élevée entre l'indice sous-jacent au contrat de dérivés et l'indice auquel le contrat de livraison physique de gaz est indexé.

## **2. UNION GAS (UNION)**

### **2.1. Objectifs du programme**

Union poursuit deux objectifs fondamentaux :

- Le premier objectif du programme est d'équilibrer la composition du portefeuille d'approvisionnements gaziers entre des prix variables et des prix fixes.
- Le second objectif du programme est de mitiger l'extrême volatilité des prix du gaz, tout en s'adaptant aux tendances à long terme des prix sur le marché.

Le portefeuille d'approvisionnements gaziers est constitué de contrats de livraison de gaz, de gaz entreposé et de contrats de dérivatifs financiers.

### **2.2. Instruments financiers autorisés**

Plus de la moitié des achats de gaz étant effectués par l'entremise du marché américain, les instruments de couverture peuvent être indexés aussi bien sur le NYMEX que sur le CGPR. Union utilise donc les instruments de couverture négociés de gré à gré suivants :

- Des contrats d'échange (« Swaps ») sur les prix ou sur le risque de base
- Des options d'achat (« Calls »)

- Des colliers (« Collars »)

### **2.3. Limites de couverture**

#### 2.3.1. Limites volumétriques

- Union peut couvrir en théorie, l'ensemble des volumes de gaz qui ont été contractés pour fins d'achat et de transport.
- Avant le début de chaque saison, les prix associés à un volume de gaz devront être fixés. Ce volume fixé sera déterminé à l'aide de plusieurs facteurs : la volatilité des prix du gaz, les prix du marché comparativement aux prix historiques, la composition du portefeuille d'approvisionnements gaziers, ainsi que le niveau des prix fixes.
- Le portefeuille d'approvisionnements gaziers de Union ne sera, en aucune circonstance, 100 % fixe ou 100 % flottant. Il s'agit donc d'adopter une approche équilibrée pour réaliser simultanément les objectifs du programme de gestion des risques.